

ENJEU 3

DÉVELOPPER DES OUTILS DE MEDIATION LA CONNAISSANCE DES CLIMATS DE BOURGOGNE

Avec la protection du site, la médiation est une mission primordiale d'un territoire inscrit au Patrimoine mondial. Elle incarne les valeurs de partage et de transmission de l'UNESCO et constitue aussi une formidable opportunité pour valoriser le site des Climats, son histoire et son caractère unique. Des actions phares, engagées en 2016, avec une volonté de cohérence et de cohésion sur le périmètre inscrit, trouveront leur concrétisation en 2017.

ACTIONS

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE

LE « MOIS DES CLIMATS » ET L'ANNIVERSAIRE DE LA ROUTE DES GRANDS CRUS DE BOURGOGNE

Cette programmation originale proposera plus de 60 manifestations aux habitants comme aux touristes, du 9 juin au 9 juillet 2017. Elle se clôturera par le deuxième anniversaire de l'inscription, le 4 juillet. Un Mois des Climats qui s'intégrera aussi cette année dans le programme d'animations des 80 ans de la Route des Grands Crus de Bourgogne !

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Chaque année, l'association prend part à la programmation nationale en proposant des animations sur les sites patrimoniaux emblématiques des Climats.

CONFÉRENCES

Les interventions du colloque international « La valeur patrimoniale des économies de terroir » (février 2015) sont désormais retranscrites dans un ouvrage éponyme publié aux EUD. Isabelle Anatole-Gabriel, coordinatrice scientifique de colloque, animera deux conférences retraçant ces riches débats.

SENSIBILISATION ET FORMATION

POURSUITE DES ACTIONS JEUNE PUBLIC

Engagé depuis 2011 dans les milieux scolaires et extrascolaires, ce travail a déjà permis de toucher plus de 5 000 enfants et plus de 1 300 établissements. En 2017, des livrets spécifiques accompagneront les expositions.

POURSUITE DES FORMATIONS ET DE LA SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS

En 2017, la formation « Devenir Ambassadeur des Climats » sera renouvelée par le Conseil Régional. Les formations se poursuivent aussi dans le réseau des clubs hôteliers, de restaurateurs et des offices de tourisme.

En parallèle, l'Association travaille avec l'Université de Bourgogne sur une formation de 5 jours destinée aux professionnels.



DES OUTILS DE COMPRÉHENSION ET DES ESPACES DE DÉCOUVERTE DES CLIMATS

CRÉATION D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION TEMPORAIRE À BEAUNE

Situé Porte Marie de Bourgogne, ce lieu aura pour objectif de donner aux touristes et aux habitants du territoire des clés pour mieux comprendre ce qui fait la spécificité et la richesse de notre Bien inscrit. Véritable « laboratoire d'idées », ce premier espace d'interprétation alliera expérimentations et manipulations autour d'une grande maquette matérialisant notre territoire.

MISE EN PLACE D'UN PLAN GÉNÉRAL D'INTERPRÉTATION

Cet outil aura pour vocation de déterminer des contenus complémentaires pour chaque lieu d'interprétation des Climats (Cité des Vins de Bourgogne, Cité de la Gastronomie, Maison de la pierre...) afin d'éviter les redondances et de favoriser les synergies.

CRÉATION D'UN STAND INTERACTIF ITINÉRANT

Instructif, ludique et itinérant, ce stand proposera des manipulations et des jeux interactifs pour comprendre simplement la notion de Climats. Il trouvera sa place dans les stands d'information animés régulièrement par nos bénévoles et sera ouvert au prêt.

UN VASTE PROGRAMME DE RECUEIL DE LA MÉMOIRE ORALE DES VIGNERONS

Engagé pour 3 ans, ce projet a une portée tant scientifique et archivistique que culturelle. Une collecte de témoignages de vignerons et artisans du monde viticole sera menée de 2017 à 2019, sous la direction de la DRAC et de la maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Différentes restitutions seront programmés : exposition, spectacles, café-rencontres, éditions, etc.

Réalisation : Association des Climats du vignoble de Bourgogne / novembre 2016 / Crédits photos : T. Gaudillère, Michel Joly, Johan Michalczak, Beaune Tourisme - Francis Vauban, mise en situation signalétique : Annie Creussillet



CLIMATS DU VIGNOBLE
DE BOURGOGNE
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Les Climats du vignoble
de Bourgogne
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2015

ENJEUX 2017



RÉUSSIR LA « POST-INSCRIPTION » L'année de la concrétisation de projets d'envergure

L'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO garantit la conservation et la transmission du site pour les générations futures. Elle a aussi encouragé des projets ambitieux pour le territoire, dans le domaine de la culture, de l'environnement, du développement économique, que nous souhaitons pouvoir développer avec votre soutien.

Le travail de l'Association continue donc. De nombreux chantiers sont en route, avec l'objectif d'apporter cohérence et cohésion sur l'ensemble de site inscrit, allant des Maranges à Dijon.

Après une année 2016 de concertation autour de projets partagés, 2017 doit ainsi être une année déterminante de concrétisation sur le site inscrit, en matière de gestion bien sûr, mais également pour rendre visible notre inscription au Patrimoine mondial et partager largement la connaissance des Climats du vignoble de Bourgogne.

Il va sans dire que nous comprenons l'impatience de tous de voir ce que cette inscription va changer pour notre région.

Protection, valorisation et promotion sont plus que jamais nos guides pour le calendrier d'actions que nous vous présentons ici. Leur réussite n'est possible que par la contribution de chacun d'entre nous et par un engagement à la fois individuel et collectif de toutes les parties prenantes du site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Guillaume d'Angerville,
Président de l'association
des Climats du vignoble de Bourgogne
Patrimoine mondial de l'UNESCO

Association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial de l'UNESCO
12 boulevard Bretonnière / 21200 Beaune
tél. 03 80 20 10 40 / info@climats-bourgogne.com / www.climats-bourgogne.com

ENJEU 1

POUR SUIVRE LA GESTION DU SITE INSCRIT ENTRE PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT

Le Plan de gestion définit les enjeux et objectifs de gestion du site inscrit. Il prévoit plusieurs actions, notamment l'extension des mesures de protection du Bien et de ses attributs, la finalisation du Plan de paysage du bassin carrier ou encore la préparation des flux nouveaux générés par cette inscription.

ACTIONS

PAYSAGE

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PAYSAGE DU BASSIN CARRIER (2017)

Les carrières sont non seulement un atout économique pour notre territoire mais elles sont également un élément de compréhension scientifique. La Communauté de communes du pays de Nuits-St-Georges a lancé un plan de paysage dès juillet 2015, associant professionnels de la pierre, élus, vigneron, etc. A partir de la phase diagnostic, des ateliers thématiques se sont réunis débouchant sur des propositions d'actions : Maison de la Pierre et du Vin, RD 974, mise en valeur des carrières et de leurs métiers, etc.

MISE EN PLACE D'OUTILS RÉGLEMENTAIRES ADAPTÉS (AVAP, SITES CLASSÉS, ETC.) PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT, EN LIEN AVEC L'ASSOCIATION
15 communes de Côte-d'Or poursuivent leur projet d'Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, dites AVAP. L'approbation finale est prévue en juillet 2017. D'autres communes pourraient venir compléter cette démarche.

En parallèle, afin de préserver les paysages viticoles, la création du site classé Loi 1930 en Côte de Nuits sera finalisée en 2017. L'extension du Site classé au nord de Beaune s'achèvera quant à elle en 2018.

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE

INVENTAIRE DES MURETS

Terminé début 2017, l'inventaire de tous les murets et éléments de délimitation des Climats des Côtes de Beaune et de Nuits permettra de dresser un état des lieux de conservation de l'ensemble du petit patrimoine du site inscrit et donnera naissance à une cartographie inédite produite au printemps 2017. Outre le vaste programme de restauration à l'échelle du territoire, des actions de sensibilisation et de formation seront proposées aux propriétaires, ainsi qu'une plate forme numérique d'échange de ressources.



FONDS CLIMATS

Le Fonds Climats, destiné à restaurer le patrimoine vernaculaire du territoire des Climats, sera reconduit en 2017, avec le soutien du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, du Pays Beaunois, et de la Fondation du Patrimoine. La mise en place d'opérations de levées de fonds ponctuelles et de chantiers de restauration bénévoles sont également intégrés au projet.

TOURISME ET CIRCULATION

POUR SUIVRE LES ACTIONS EN TERMES DE MOBILITÉ SUR LE SITE DES CLIMATS

L'Association et ses partenaires mettent en œuvre les préconisations de l'étude sur les déplacements et flux touristiques réalisée en 2015. Parmi les actions phares en 2017 : le renouvellement d'un Pass TER durant la période estivale afin de circuler sur le territoire des Climats pendant 24 ou 48 heures à tarif préférentiel, des horaires de bus adaptés pour les touristes ou encore la mise en place de services en gare pour les visiteurs (consignes avec possibilité d'expédition des vins à l'étranger).



ENJEU 2

VISIBILITÉ DE L'INSCRIPTION DES CLIMATS AU PATRIMOINE MONDIAL PROMOTION ET COMMUNICATION

L'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial restera sans suite si elle n'est pas comprise et réappropriée par les acteurs du territoire. Ainsi, afin de bénéficier pleinement des retombées positives d'une telle reconnaissance, il est primordial de disposer d'outils efficaces qui puissent être partagés par le plus grand nombre. Comme par exemple notre emblème territorial et sa déclinaison « Ambassadeur ».

ACTIONS

COMMUNICATION / PROMOTION

RÉACTUALISATION DE NOS ÉDITIONS AVEC LE LABEL UNESCO ET LE NOUVEL EMBLÈME

CRÉATION D'UN NOUVEAU KIT COMMUNICATION

Composé d'une nouvelle affiche, d'un dépliant de présentation renouvelé et d'une vitrophanie, il sera diffusé auprès des professionnels du vin, du tourisme et de la restauration, avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de son réseau.

DENSIFICATION DU RÉSEAU « D'AMBASSADEURS »

En s'appuyant sur l'emblème et le nouveau kit communication, ce réseau réunira particuliers et professionnels. Son objectif est de porter au-delà de la Côte-d'Or la notoriété et les valeurs du site inscrit.



CRÉATION D'UNE EXPOSITION - KAKÉMONOS « TERROIRS D'EXCELLENCE, TRÉSORS POUR L'HUMANITÉ »

Dans la même veine visuelle que le film éponyme sorti cet été, cette exposition composée de 12 kakémonos expliquera les fondamentaux historiques, viticoles et patrimoniaux de l'inscription. Elle sera proposée en prêt aux Grands Mécènes et partenaires.

TOURISME

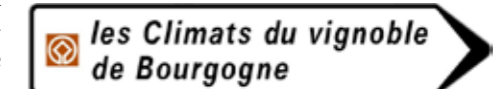
POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE TOURISTIQUE CLIMATS

› Création d'une carte interactive sur le site www.climats-bourgogne.com

Une manière simple et pratique de visualiser les sites emblématiques et les parcours de découverte.

› Réédition du dépliant touristique (Décembre 2016)

Suite au succès de la première édition, le dépliant sera réédité en version française et anglaise. Elaboré et diffusé en lien avec les partenaires touristiques du territoire, ce document invite le public à visiter les sites incontournables et à emprunter les parcours de découverte des Climats du vignoble de Bourgogne.



INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE SIGNALISATION ET SIGNALÉTIQUE (ÉTÉ 2017)

L'objectif est de valoriser la visibilité et l'accès du site des Climats de Bourgogne, notamment à destination des touristes, tout en préservant l'intégrité du site et en respectant les réglementations en vigueur. Après la définition précise des panneaux d'autoroute, d'entrée de bien inscrit au patrimoine mondial, de jalonnement à l'intérieur du bien inscrit, d'information sur les sites (attributs du bien, RIS dans les communes, belvédères, etc.) jusqu'à l'identification des Climats, un premier programme d'implantation doit être mis en œuvre avant l'été 2017 par les collectivités partenaires.

RESEAUX ET ECHANGES

POUR SUIVRE LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les échanges initiés avec la Chine, l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande se poursuivront. Il en sera de même pour les liens tissés lors du colloque 2015, sur la base d'échanges culturels autour des terroirs. La Bourgogne prend également toute sa place dans le réseau VITOUR des vignobles inscrits au Patrimoine mondial. Elle accueillera les prochaines rencontres afin d'élaborer des projets européens transversaux.

DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU « PATRIMOINE MONDIAL » EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Notre région compte 8 Biens inscrits au Patrimoine mondial. C'est une opportunité que les sites souhaitent convertir en synergies et projets touristiques et culturels communs. Nous réfléchissons notamment à la création d'un « Pass » des grands sites régionaux.